

MEMISA INFO



**DES FORMATIONS ET UN
CENTRE DE SANTÉ URBAIN
POUR AMÉLIORER L'OFFRE
DE SOINS EN MAURITANIE**



Des chiffres encourageants en Mauritanie en 2021

- 49.788 consultations curatives ont eu lieu
- 2.084 accouchements ont été professionnellement assistés dans les structures de santé de l'APSDN

L'Association pour la Promotion de la Santé à Dar Naïm (APSDN) est l'organisation partenaire de Memisa. Elle participe à la mise en œuvre des interventions de Memisa en Mauritanie, organise les soins dans 4 formations sanitaires à Nouakchott et a mis en place avec le soutien de Memisa 2 mutuelles communautaires et un Fonds d'équité.

En Mauritanie, Memisa travaille depuis **plus de 20 ans** en partenariat avec l'équipe de l'**APSDN**. L'Association pour la Promotion de la Santé à Dar Naïm organise les soins de santé de base et les accouchements dans 1 centre et 3 postes de santé à Dar Naïm, banlieue de Nouakchott. Elle participe également à la supervision des postes de santé à Bababé.

2022 signe le démarrage du **nouveau programme quinquennal** de Memisa, cofinancé par le gouvernement belge et Enabel qui nous confie la mise en œuvre d'un volet financé par l'Union européenne (UE). Ce programme se focalise sur **2 objectifs** :

- **Renforcer la société civile** via notre partenaire (APSDN)
- **Améliorer l'offre de soins dans cinq Mougathaa** (districts sanitaires) avec un focus sur le modèle de **centre de santé urbain**.

Pour les 5 prochaines années, l'action de Memisa se focalisera sur le **renforcement des structures de santé** et des compétences de leur personnel dans **5 districts sanitaires : Dar Naïm, Bababé, Sebkha, Boghé et Aleg**. Trois districts supplémentaires par rapport au programme précédent. Les actions de Memisa en Mauritanie vont prendre de l'ampleur et pour assurer la mise en œuvre et le suivi de ces activités, un **bureau Memisa** a été mis en place et une équipe a été engagée.

Un centre de santé urbain pour améliorer l'offre de soins

La Mauritanie compte 4,7 millions d'habitants¹ et sa population urbaine dépasse la population rurale avec **52,8 % de citoyens**. Une augmentation de 5 % depuis 2013.

Les centres de santé offrent les services de base, mais certains **soins plus spécifiques manquent**. Par exemple : la prise en charge de la santé mentale, la dentisterie et l'ophtalmologie. Pour identifier les services manquants et agir en conséquence, un **état des lieux de l'offre de soins est nécessaire**. La carte sanitaire (une représentation de l'offre de soins existante) va être complétée pour faciliter la création d'un réseau de centres de santé intégrés, publics et privés.

Pour répondre à l'augmentation de la population urbaine et offrir des soins de santé adaptés, un **modèle de centre de santé urbain** intégré et multidisciplinaire sera développé dans deux structures de Dar Naïm, l'une publique et l'autre privée. Ce modèle permettra d'améliorer la qualité de l'offre existante.

Le **centre de santé de l'APSDN, Tab Salam Diam (Nouakchott)**, servira de **lieu de stage** et sera une zone de **test** et de **documentation de projets pilotes**. L'objectif est de proposer au Ministère un modèle réaliste pour lui permettre d'organiser les soins en milieu urbain. Une contractualisation entre l'État et des prestataires privés à but non lucratif, comme l'APSDN, doit compléter ce modèle avec deux objectifs principaux : assurer la **place de la société civile dans le système de santé** et **appuyer l'assurance maladie universelle**.

L'Institut Tropical Médical d'Anvers assure **le suivi scientifique** de ces initiatives qui font partie d'un plus large projet d'appui institutionnel au secteur de la santé en Mauritanie financé par l'UE.

Composantes de la protection sociale en santé :

L'**assurance maladie** qui devrait couvrir la majorité de la population à travers des cotisations avec une subvention complémentaire par l'État.

Une **assistance sociale** pour la population indigente dont la cotisation devrait être assurée à 100 % par l'État.

Une **protection des droits des patients** afin de leur permettre l'accès à des soins de qualité et un traitement adéquat.



Centre de santé Tab Salam Diam

La formation du personnel de santé, un pilier capital

À côté des réhabilitations et de l'identification des spécialités médicales manquantes, il est nécessaire de **former le personnel médical** en continu et grâce à des **stages**.

En 2019, un projet de formation continue financé par l'UE et mis en œuvre par Enabel avec l'appui de Memisa et de l'APSDN a été lancé. L'objectif est **d'améliorer la qualité des soins de santé** dans les centres de santé par le biais de **formations** pour le personnel ainsi que pour les membres des *Équipes Cadres de Moughataa* (ECM). Ce volet formation sera étendu dans les années à venir pour couvrir les 5 Moughataa, afin de renforcer les Divisions régionales de la Santé et les Équipes Cadres de Moughataa dans leur rôle de développer et d'organiser les soins de santé primaires dans leurs circonscriptions sanitaires (planification, supervision et encadrement du personnel soignant, appui à la gestion des services).

En 2021, 79 professionnels de santé ont bénéficié d'une formation organisée par l'APSDN.



Dans la lettre ci-jointe, découvrez comment vous pouvez nous aider à soutenir la formation du personnel soignant dans plusieurs districts en Mauritanie.

SOUTENEZ LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL MÉDICAL

dans les districts de Sebkhha, Bogueé et Aleg



117 €
26 syllabus
de formation



70 €
4 boîtes de
gants stériles



85 €
écran projecteur
et flipchart

Votre don, quel que soit le montant, fait la différence !
IBAN BE92 3100 9000 0023 - BIC: BBRUBEBB

Chaque don à partir de 40 € par an donne droit à une déduction fiscale.
Par exemple, pour un don de 70 €, vous ne payez en réalité que 38 €
pour 4 boîtes de gants stériles.



Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci d'envoyer un e-mail à communication@memisa.be ou de téléphoner au 02/454.15.49

www.memisa.be | Suivez Memisa sur   



Memisa souscrit au code de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF).
Adresse fautive ? Contactez Memisa par e-mail ou par téléphone si vous découvrez une erreur
dans votre adresse ou si vous recevez plusieurs exemplaires de notre journal. Merci pour
votre collaboration. Le Memisa info est une publication de Memisa Belgique, Square de
Meeûs 19 - 1050 Bruxelles, T +32(0)2 454 15 49, communication@memisa.be, www.memisa.be.
Retrouvez notre politique de traitement des données sur www.memisa.be/transparence/

